

## CONSULTATION MIL MONTRÉAL

Questions de la commission – demande de réponses par écrit

*Par courriel*

Montréal, le 29 septembre 2021

À l'intention de la Ville de Montréal,  
l'arrondissement d'Outremont,  
le CSSMB et l'UdeM

### **Objet : Consultation publique MIL Montréal – Questions de la commission**

La commission souhaite vous poser les questions suivantes relativement aux projets soumis à la consultation. Les questions sont regroupées en quatre grandes catégories :

- A. Le territoire du MIL Montréal et Outremont en général
- B. La construction de l'école primaire et le partage de la cour d'école
- C. Le nouveau pavillon universitaire de l'UdeM
- D. Le secteur Atlantic

À la fin de ce document vous trouverez également des demandes de la commission.

La présente lettre ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur la page Web de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses dans les délais les plus raisonnables, afin de permettre à la population d'en prendre connaissance avant la phase d'audition des opinions.

Merci de votre précieuse collaboration,

Émilie-Jade Bigelow  
Analyste

## A. LE TERRITOIRE DU MIL MONTRÉAL ET OUTREMONT EN GÉNÉRAL

### LOGEMENT

1. Quels types de logements ont été construits jusqu'à présent, dans le MIL Montréal, et combien de personnes, ou de ménages, s'y sont installés?
2. Quels types de logements sont prévus ou en cours de construction, dans le MIL Montréal, et combien de personnes, ou de ménages, pourraient s'y installer?

### GOUVERNANCE ET RÈGLEMENTATION

3. Quel est le lien entre les trois objets de la consultation en cours avec le PDUES? Plus précisément, le cas échéant, de quelle manière s'inscrivent-ils dans l'une des 4 stratégies d'intervention (aménagement du domaine public et des espaces libres, diversité économique et soutien aux créateurs, qualité de l'habitat et soutien aux communautés, mesures d'encadrement du développement immobilier)?

### CIRCULATION

4. Quel est l'échéancier attendu pour la reconfiguration du chemin Bates, du passage Rockland et conséquemment du secteur Rockland?

## B. LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LA MUTUALISATION DES ESPACES

### ARCHITECTURE DE L'ÉCOLE

5. Les paramètres architecturaux de la nouvelle école primaire, ne font pas partie des éléments soumis à la présente consultation. À quel moment seront-ils définis et par quels moyens?
6. Qu'est-ce que la certification LEED pour l'aménagement des quartiers aurait comme impact à prévoir sur la nouvelle école et pour le quartier en général?

### LOCALISATION DE L'ÉCOLE

7. Dans le document d'information du CSSMB il est possible de lire « Le processus d'échange entre la Ville et l'Université ainsi que le processus de transfert de terrain par l'université en faveur du CSSMB n'est pas complété. Tous les intervenants sont favorables au projet.<sup>1</sup> »
  - a. Quelles sont les étapes restantes et quels sont leurs échéanciers?
  - b. Y a-t-il une probabilité que le transfert ne soit pas complété?

Avez-vous évalué différentes implantations pour l'école et le parc de quartier à l'intérieur des actuelles zones RC-22, RC-23 et PA-20? Serait-il possible d'encadrer le parc P-3 par l'avenue Thérèse-Lavoie-Roux et de rapprocher l'école du quartier résidentiel existant en la positionnant plus au sud, tout en effectuant des échanges de terrains afin de ne pas diminuer la superficie du parc?

8. Concernant le pôle civique du MIL Montréal :
  - a. Quelle est la définition de « pôle civique » entendue par la Ville de Montréal?
  - b. Une distinction est-elle faite entre la fonction de pôle institutionnel de portée (supra)régionale d'un campus universitaire et des équipements civiques de portée locale (écoles, centre communautaire, CPE, etc.)?
  - c. Qu'est-ce qui justifie la présence d'une école primaire près du pôle civique que constitue le campus plutôt qu'à proximité du centre géographique du secteur résidentiel qu'elle est destinée à servir?

### CLIENTÈLE DE L'ÉCOLE

9. Dans les prévisions effectuées par le CSSMB, quelle est la proportion prévue d'enfants qui viendraient directement du MIL Montréal?

---

<sup>1</sup> CSSMB, doc. 4.1.2, p. 11

10. Quels sont les dynamiques démographiques projetées pour le territoire de juridiction du CSSMB dans les prochaines années?

#### STATIONNEMENT

11. Le stationnement du CCI Outremont devra être déplacé ailleurs dans la zone PA-20. Est-ce que l'endroit du nouveau stationnement est déjà prévu?

#### AMÉNAGEMENT DU PARC

12. Est-ce que le *skatepark* dans le stationnement du CCI pourrait être intégré de manière permanente dans l'aménagement du parc ou des installations du CCI?
13. Quel est l'échéancier pour l'aménagement des 75 % restants du parc qui ne seraient pas aménagés en cour d'école?

## C. LE NOUVEAU PAVILLON UNIVERSITAIRE DE L'UDEM

### DENSITÉ

14. Dans la zone PB-35, pourquoi ne pas avoir prévu un COS et un pourcentage d'occupation du sol comme pour les autres pavillons du campus MIL au moment de l'adoption initiale du règlement 06-069?
  
15. L'UdeM achète et cède des parties de lot pour compléter le sien en vue de la construction du centre d'innovation. Le terrain serait à terme plus petit que le terrain original nécessitant l'augmentation du COS.
  - a. Quelle était la taille originale du lot?
  - b. Quelle sera la taille du lot à terme?

## D. LE SECTEUR ATLANTIC

### VISION

16. Concrètement, quelle est la vision de l'arrondissement d'Outremont pour cette portion de territoire?
17. Dans le document d'information 3.3, il est possible de lire « Intégrer toutes autres dispositions pertinentes du Règlement 06-069.<sup>2</sup> »
  - a. Lesquelles et pour quelles raisons?
18. Quel est le pourcentage de terrains vacants dans le secteur Atlantic?
19. Quel est le type de projet qui aurait pu se concrétiser dans le secteur Atlantic, mais qui n'a pas pu voir le jour à cause du règlement 06-069?
20. Parmi les usages permis au règlement 06-069 qui seraient repris dans la réglementation de l'arrondissement, est-il prévu d'intégrer les usages industriels légers?

---

<sup>2</sup> Arrondissement Outremont, doc. 3.3, p.11

## DEMANDES DE LA COMMISSION

### LE TERRITOIRE DU MIL EN GÉNÉRAL

- A. Est-il possible de fournir à la commission les données suivantes pour le quartier de Parc-Extension, afin d'avoir un portrait de l'évolution des 15 dernières années environ :
  - a. Prix moyen de transactions immobilières
  - b. Nombre de transactions immobilières
  - c. Nombre de permis octroyés pour la transformation ou la rénovation d'immeubles
  - d. Valeur des immeubles
  - e. Loyers
  - f. Ratio propriétaires/locataires
  
- B. Est-il possible de fournir à la commission les données sociodémographiques des quartiers suivants : Villeray Ouest, Marconi-Alexandra et Outremont (près du MIL), afin d'avoir un portrait de l'évolution des 15 dernières années environ ?
  - a. Âge médian
  - b. Niveau d'éducation
  - c. Revenu médian des ménages

### L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LE PARC DE QUARTIER

- C. La conception du parc P-3 inclurait également les rues adjacentes. Est-il possible de produire une carte détaillée du territoire qui sera soumis au processus de cocréation?
  
- D. Quelles études ont été faites sur les emplacements et les enjeux liés au débarcadère d'autobus, au débarcadère de parents et aux livraisons? Quels sont les résultats?
  
- E. Quelle est la liste des critères établis lors du choix de l'emplacement de l'école?

### LE NOUVEAU PAVILLON DE L'UDEM

- F. Serait-il possible de fournir une carte plus détaillée des propriétés de l'UdeM dans le MIL Montréal en indiquant les lots où des pavillons seront construits et selon quel échéancier?

### LE SECTEUR ATLANTIC

- G. Est-il possible de fournir à la commission une carte identifiant les ateliers d'artistes dans le secteur Atlantic?
  
- H. Est-il possible de fournir une carte identifiant les bâtiments de valeur patrimoniale dans le secteur Atlantic?